

Tableau 3-1 : Calcul des facteurs d'émission - LES et LET de Matane

Émissions maximales à l'atmosphère en 2043	
ANCIEN LES	
Débit maximal de biogaz émis à l'atmosphère	0,32 Mm ³ /an 0,010 m ³ /s
Concentration de SRT dans le biogaz	74,1 mg/m ³
Débit maximal de SRT à l'atmosphère	0,0008 g/s
Concentration de H2S dans le biogaz	49,3 mg/m ³
Débit maximal de H2S à l'atmosphère	0,0005 g/s
Surface d'enfouissement	67000 m ²
Facteur d'émission des SRT	1,1222E-08 g/s/m ²
Facteur d'émission du H2S	7,4665E-09 g/s/m ²
NOUVEAU LET	
Débit maximal de biogaz émis à l'atmosphère	5,85 Mm ³ /an 0,186 m ³ /s
Concentration de SRT dans le biogaz	74,1 mg/m ³
Débit maximal de SRT à l'atmosphère	0,0137 g/s
Concentration de H2S dans le biogaz	49,3 mg/m ³
Débit maximal de H2S à l'atmosphère	0,0091 g/s
Surface d'enfouissement	195705 m ²
Facteur d'émission des SRT	7,0237E-08 g/s/m ²
Facteur d'émission du H2S	4,6730E-08 g/s/m ²